



Rapport d'activité du directeur technique national - Année 2007

Le rapport se décompose en deux parties :

- **Janvier à juin** : j'exerce des missions de DTN adjoint à Michel DARRAS et plus particulièrement en charge du haut niveau et de l'équipe de France de parapente.
- **Juillet à décembre** : j'exerce des missions de DTN par intérim tout en continuant à gérer le haut niveau, l'équipe de France de parapente et le reste...

1° partie :

Mes missions en 2007 comme DTN adjoint auprès de la FFVL et entraîneur de l'équipe de France de parapente ont consisté en :

- **Haut niveau**
 - Assistance du DTN en ce qui concerne le haut niveau (activités delta et parapente) et pour la compétition (activités delta, parapente).
 - Responsable et entraîneur au Pôle France. Gestion, administration et organisation du Pôle (27 pilotes, 4 entraîneurs).
 - Coordination des Pôles de la FFVL (Pôle France, Pôle espoir de Font Romeu et Pôle espoir de PACA).
 - Coordination du travail des entraîneurs nationaux delta et PP. Gestion de toutes les actions communes (évaluations médicales, Coupe Blériot,...). Travail sur les budgets, les objectifs, les moyens mis en œuvre et les sélections. Je suis chargé du suivi social des pilotes. Gestion financière du bus de l'équipe de France delta. Préparation et présentation des budgets. Participation aux travaux de la FFVL auprès du CIVL.
 - Entraîneur national parapente. Gestion et encadrement de l'équipe de France. Championnat du monde de parapente en Australie (février/mars 2007) médaille d'argent individuel homme, médaille d'argent par équipe.
- **Médical**
 - Cadre référent auprès de la commission médicale. Organisation des contrôles anti-dopage et évaluations médicales des SHN.
- **Technique et sécurité**
 - Cadre référent auprès de la commission technique. Mes missions dans ce domaine se cantonnent à des enquêtes accidents.
- **Compétition delta et parapente**
 - Collaboration directe avec les commissions compétitions delta et PP.
- **Voltige :**
 - Accompagnement et organisation de l'activité voltige en compétition (cahier des charges, règlements compétition et application).
 - Responsable du groupe de travail voltige au CIVL.
- **Interventions ponctuelles :**
 - Directeur des vols adjoint en charge de la voltige à la Coupe Icare.

Synthèse :

Début 2007 a été marqué par le championnat du Monde de Parapente à Manilla en Australie, où l'équipe de France a obtenu son plus beau succès. Jean Marc CARON est vice-champion du Monde et nous sommes 2^{èmes} par équipe.

C'est le résultat convergeant de plusieurs facteurs :

- Une équipe très soudée et très homogène.
- Un travail collectif qui nous a permis de saisir toutes les opportunités dans un championnat très alternatif avec parfois des conditions très marginales.
- Un travail général sur le haut niveau parapente qui donne aujourd'hui des pilotes solides.

Il nous reste des points faibles, principalement au niveau des valeurs individuelles et de la gestion de la pression liée au résultat. Nous n'avons pas encore de culture de la « gagne » sans tomber dans un sentiment de supériorité qui nous conduit à l'arrogance.

Personnellement, je pense que ce résultat en Australie est mérité, mais que nous avons encore beaucoup de travail si nous voulons continuer à rester durablement dans les trois meilleures nations mondiales. La concurrence internationale devient de plus en plus dure et le niveau individuel des pilotes est très élevé dans tous les pays.

Notre système, comme celui des Suisses, nous permet de nous maintenir dans le top, mais malheureusement à un niveau moindre que nos voisins. Cela s'explique par une valeur individuelle plus faible de nos pilotes alors que je pense que notre collectif est meilleur.

4, rue de Suisse – 06000 NICE – Tél. 04.97.03.82.82 – Fax 04.97.03.82.83

E-Mail : ffvl@ffvl.fr Site Internet : www.ffvl.fr



Il faut noter que j'ai mis en route, depuis un an, une réflexion au sein de l'équipe d'entraîneurs du haut niveau sur les contenus des entraînements. C'est à mon sens un point capital pour tendre vers l'objectif décrit précédemment.

2° partie :

Ma nomination au poste de DTN par intérim puis DTN (arrêté de nomination au 1^{er} janvier 2008), s'est fait dans des circonstances difficiles, suite à la disparition de Michel DARRAS.

Humainement d'abord, car la survenance soudaine de son décès et sa difficile fin de vie ont été vécus douloureusement par tous.

Ensuite, le vide laissé par sa disparition, n'est pas facile à combler et il m'a fallu, petit à petit, prendre à la fois la mesure de la tâche et m'installer dans la fonction. Je remercie très sincèrement tous les cadres et les élus qui m'ont aidé, soutenu et fait confiance.

Une nomination interne offre à la fois des avantages et des inconvénients. Pour n'en citer que quelques-uns, la bonne connaissance que j'ai de la maison FFVL m'a permis de prendre rapidement en main de nombreux dossiers. J'ai, je pense, un capital confiance de la part du milieu et une proximité plus grande avec nos activités et le terrain. D'un autre côté, il me faut me positionner correctement vis-à-vis de l'équipe technique, de mes collègues. J'ai de nombreux manques au niveau de la connaissance des arcanes de notre ministère.

Néanmoins, les signes de confiance du bureau directeur et en particulier du président et du secrétaire général à mon égard, m'ont incité à relever ce défi. Je ne vous cache pas un peu d'amertume à quitter le terrain dont j'avais fait mon quotidien depuis 19 ans à la FFVL.

Mais à la fois l'équipe actuelle de dirigeants, la fabuleuse équipe technique et mon goût personnel pour les challenges m'ont fait franchir le pas. Je sais désormais que mon plaisir personnel sera plus dans la satisfaction de voir la FFVL grandir, que dans un quotidien bien pâlot parfois au regard des journées passées sur le terrain au côté, par exemple, de l'équipe de France de parapente.

J'ai une idée claire de mon rôle et des défis que nos activités vont devoir relever dans les prochaines années. Les enjeux sont importants, mais je situe moins mon rôle sur la possibilité que j'aurai de peser sur les décisions que sur celle d'éclairer le milieu sur tous les tenants et les aboutissants, de tel ou tel choix. J'ai, et l'équipe technique a, la mission de concourir à l'élaboration de la politique fédérale et avec le recul nécessaire et notre expérience, nous comptons assumer pleinement cette responsabilité.

- L'État est notre partenaire privilégié puisqu'il nous a confié la mission de gestion des activités dont nous avons la délégation, en nous donnant des moyens humains et financiers. Je suis le garant de l'utilisation de ces moyens.

- La FFVL a besoin de se doter de règles communes adaptées et l'écriture des nouveaux statuts est une étape importante à un moment où nous devons réellement basculer dans une structure prenant en compte toutes nos activités. Nous avons choisi d'accompagner toutes les disciplines émergentes et d'en accueillir d'autres. C'est un choix ambitieux qui nous impose des contraintes fortes. En premier lieu, de la solidarité entre nos disciplines et la volonté de ménager une place dans notre fédération à chacune d'entre elles en respectant ses spécificités. Ensuite, une fois intégrée, chacune doit ou devra à terme s'assumer.

- 2009 sera une année électorale, nos délégations et nos statuts de haut niveau vont être revus et notre contrat avec l'État mis à plat. Cette année sera charnière et conditionnera notre fonctionnement pour 4 ans. Il convient de l'aborder avec les idées claires et collectivement soudés.

- Depuis ses débuts, la FFVL a construit un partenariat avec les professionnels de l'enseignement, lequel est aujourd'hui un modèle de fonctionnement qui nous est envié par d'autres fédérations. Il nous assure une capacité à agir avec tout le milieu pour lui donner de la cohérence et un taux de licenciement élevé. Ce sont là, deux leviers majeurs nous permettant d'assumer notre mission d'organisation du vol libre en France. Ce partenariat doit être renforcé.

Dès ma prise de fonction, le bureau directeur m'a demandé de rendre plus lisible les missions de l'équipe technique et de finaliser le chantier des contrats d'emploi des conseillers fédéraux.

Ma volonté est de renforcer l'image et la dynamique d'une équipe technique dont parfois la motivation a été mise à rude épreuve, à cause d'un contexte politique difficile. La réorganisation et la redéfinition des missions de chacun sont maintenant faites. Néanmoins le départ de Karine LEGRAND et le gel du poste de Michel DARRAS nous handicapent fortement, aujourd'hui, et l'un des objectifs, cette année, sera de récupérer cet emploi au ministère.

En ce début d'année 2008, l'organisation de l'équipe technique est calée, toutes les principales missions sont assurées et nous avons pu répondre favorablement à toutes les demandes des commissions ou comités nationaux. Nous avons même pu mettre en place un relais technique auprès de chaque ligue qui ne possédait pas de Conseiller Technique Régional.

J'attends de chaque élu des retours sur ce dispositif et je serai toujours prêt à le faire évoluer si le besoin s'en faisait sentir.